



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178504

VALABLE JUSQU'AU 28/04/2025

ÉDITÉ LE 18/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 24/01/2019
1 000

Raison sociale : ESSENCES BOIS

10 RUE DU PARC AU DUC
29600 MORLAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST CEDEX 2 847 618 279 RCS

Siret : 847 618 279 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5044003

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 115928622

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 115928622

Téléphone : 09 73 89 09 96

Portable : 07 60 97 03 27

Fax :

Site Internet : www.essencesbois.fr

E-mail : tristan-brisset@essencesbois.fr

Responsabilité légale :
BRISSET TRISTAN GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 20/02/2024

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	03/04/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	18/04/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.